



Formation PRAP

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique

Vous avez des accidents du travail répétés suite à de mauvaises postures ?
Et si vous sensibilisiez vos salariés par une formation Gestes et Postures ?

Réglementation :

- ▶ Recommandation de la CRAM
- ▶ Code du travail article R 4541-8

"L'employeur doit faire bénéficier les travailleurs dont l'activité comporte des manutentions manuelles d'une information sur les risques qu'ils encourent"

Nos agréments :

Nos formateurs sont formés par l'INRS

Objectifs :

- ▶ Enseigner les bons gestes et les bonnes postures
- ▶ Pour savoir où vous en êtes par rapport à la sécurité, l'hygiène et la santé de vos salariés
- ▶ Pour être en conformité avec la réglementation en vigueur
- ▶ Pour avoir moins d'accident du travail et de situations à risques
- ▶ Pour que chaque salarié prenne en main sa santé

Programme :

Visite de votre entreprise et des postes pour adapter le programme

- ▶ Étude de la mécanique humaine
- ▶ Notions d'anatomie et de pathologie
- ▶ Les principes de la manutention manuelle
- ▶ Vidéos de sensibilisation
- ▶ Apprentissage de techniques pour la manutention de charges
- ▶ Étude ergonomique de vos postes de travail
- ▶ Exercices pratiques